Ecole du Louvre

Ministère de la Culture

Ecole du Louvre

Service de la scolarité Palais du Louvre. Porte Jaujard. Place du Carrousel 75038 Paris cedex 01

diplôme deuxième cycle

diplôme de deuxième cycle de l'Ecole du Louvre parcours « Régie des œuvres et conservation préventive »

Exigences du programme

Le titulaire de ce diplôme peut exercer les activités suivantes :

- Superviser et mettre en œuvre la politique et les actions visant à étudier, conserver, mettre en valeur, diffuser et enrichir le patrimoine culturel.
- Mener une réflexion critique et une analyse sur le patrimoine (œuvres, monuments, collections, sites). Savoir le replacer dans son contexte historique et socio-culturel.
- Organiser et restituer des résultats aussi bien à l'écrit (rédaction de textes scientifiques ou de vulgarisation) qu'à l'oral (présentations, conférences, enseignement).
- Sens de l'observation.
- Management d'équipe et gestion budgétaire dans un domaine lié à l'étude et à la mise en valeur du patrimoine.

Compétences attestées par la formation :

- Compétences approfondies en histoire de l'art, histoire des collections et des musées, et en théories patrimoniales et muséographiques
- Connaissances approfondies de l'organisation administrative de la culture en France ainsi que des réseaux du patrimoine dans le monde
- Connaissance de l'histoire et du développement de la discipline (historiographie)
- Connaissance approfondie des collections dans leur dimension matérielle, artistique et historique
- Capacité à conduire un projet en autonomie, à travailler en équipe ou à gérer une équipe
- Capacité à la gestion matérielle des œuvres (réserves, exposition, chantier des collections)
- Capacité de rédaction, d'analyse, de synthèse et d'argumentation
- Compétences en gestion des institutions culturelles
- Maîtrise des outils et des réseaux de la recherche
- Compétence en analyse d'œuvres d'art
- Maîtrise du vocabulaire technique propre à la discipline
- Maîtrise d'une langue vivante étrangère
- Connaissance approfondie des collections dans leur dimension matérielle
- Connaissance des facteurs de dégradation et des matériaux des œuvres
- Connaissance des missions des acteurs de la conservation: conservateurs, restaurateurs, régisseurs, préventivistes
- Connaissance des principes des mouvements et de la régie des œuvres
- Connaissance des principes, méthodes de la conservation préventive
- Capacité à la gestion des risques encourus par les collections
- Compétences dans le domaine de la gestion des collections et de la régie des œuvres
- Connaissance des outils juridiques numériques et informatiques de l'inventaire des œuvres
- Connaissance juridiques et comptables des mouvements des œuvres